

Flash info

SIP de Rezé



La DGFIP a demandé à notre direction d'étudier la création d'un SIP à Rezé, site orphelin : la DGFIP englobe sous ce terme les trésoreries spécialisées fiscales qui n'ont pas de CDI dans la même commune.

Les OS ont donc été convoquées pour discuter de l'ébauche d'une étude. Aucun document n'a été remis aux OS préalablement. L'Administration s'en défend en indiquant qu'elle n'a pour l'heure aucun projet... sauf que différents représentants de la Direction vont nous faire lecture tour à tour d'un document dont chacun d'eux dispose ... et qui a déjà

été transmis à la DGFIP....

Si ce n'est pas de la mauvaise foi, cela y ressemble fortement !

Bref il nous a semblé que tout a été mis en œuvre pour que ce projet soit présenté sous son plus mauvais jour !

Un autre élément nous a confortés dans ce sens. La DGFIP a demandé que cette étude soit réalisée sans tenir compte de l'aspect immobilier. Or les locaux actuels ne peuvent absolument pas accueillir le moindre agent supplémentaire. Ce projet, s'il devait voir le jour, serait donc lié à la recherche de locaux susceptibles d'abriter ce SIP. La surface nécessaire est évaluée entre 960 et 1.150 m².

L'Administration nous a donc donné quelques chiffres (à titre indicatif). Le coût d'un tel projet serait, à tout le moins "coquet", puisqu'un montant de 400.000 € la première année et un loyer annuel d'environ 200.000 € par la suite ont été estimés par les services de France Domaine. Cette contrainte repousserait l'ouverture de ce SIP à une fourchette comprise entre 2 et 5 ans, après un éventuel feu vert de la DGFIP.

Les représentants FO ont évoqué les locaux partiellement disponibles du service des Naturalisations, administration actuellement en pleine restructuration du fait de la RGPP.

Pour autant, ce projet nous semble répondre à un véritable besoin. Les éléments donnés par l'Administration vont aussi dans ce sens.



La zone de compétence du CDI de Nantes Sud s'étend jusqu'à la limite du département. Les communes les plus éloignées (Legé et Touvois) sont situées respectivement à 38 et 43 kilomètres du CDI, pour un temps de trajet estimé à environ 43 et 46 minutes : temps estimé dans un monde idéal...sans les bouchons du Sud-Loire, l'administration le reconnaît Une implantation à Rezé rendrait les services plus accessibles (pas besoin d'entrer dans Nantes...).

La création se ferait en 2 temps :

- Dans un premier temps, 6 SIP seront créés sur Nantes, au 1^{er} juillet 2010, par l'éclatement de la trésorerie de Nantes Cambronne et répartition des agents entre les CDI existants.

A partir de cette date, la trésorerie de Rezé deviendra la 1^{ère} trésorerie fiscale du département.

- Le SIP serait ensuite créé à Rezé (dans un délai de 2 à 5 ans).

Quel devenir pour les agents affectés au SIP de Nantes-Sud ?

Ceux chargés de l'assiette rejoindraient le nouveau SIP et ceux chargés du recouvrement rejoindraient le SIP de Nantes Sud Ouest !

A terme, ce SIP générerait l'assiette et le recouvrement de 54.000 foyers fiscaux et le recouvrement seul de 58.000 foyers fiscaux.

Les effectifs de cette structure sont estimés à 39 emplois (actuellement 27 agents B et C à Nantes Sud et 13 à la trésorerie de Rezé).

Deux points posent malgré tout problème : ce projet aurait aussi une incidence sur les effectifs de l'accueil Jules Verne à Cambronne et poserait la question du transfert du SIE au sud Loire.

L'analyse de FO : c'est connu, nous ne sommes pas favorables au SIP. Cependant, quand la création d'un SIP comme celui de Rezé fait en sorte de rapprocher service public et usagers; quand cela permet de désengorger une grande ville comme Nantes; quand cela permet à des collègues de travailler près de chez eux; nous nous prononçons POUR. Le "hic", c'est que des collègues vont subir une énième restructuration
Voilà ce que c'est de tester la fusion en réel !